

Dans ce numéro :

Editorial	1
Les membre du CPN ont publié	2
Recherche	3
Réflexion	4
Entretien	6
Du côté des doctorants	7
Vie du laboratoire	8
Présentation d'ouvrages	15
À lire	16
À voir	18
Communications	19

Editorial

Dominique Glaymann et Guillaume Tiffon
(directeur et directeur-adjoint du CPN)

Depuis le mois de novembre 2018, les « gilets jaunes » ont fait leur apparition dans le champ des conflits sociaux. D'abord comparé aux mouvements poujadistes des années 1950 ou aux « bonnets rouges » bretons de 2013, ce mouvement multiforme et durable s'est révélé comme un phénomène plus complexe. Sans prétendre présenter une analyse détaillée qui reste évidemment à construire, on peut d'ores et déjà tirer quelques enseignements des occupations de ronds-points, des manifestations répétées, des assemblées générales qui se sont multipliées depuis plus de six mois à travers le pays. Dans une confusion souvent grande, les « gilets jaunes » ont remis sur le devant de la scène des questions sociales majeures telles que les inégalités fiscales, les emplois indignes, la dégradation des services publics, ou encore, la pauvreté économique dont souffre et que conteste toute une partie de la population. Si les mécanismes économiques et sociaux à l'origine des inégalités ne sont pas toujours mis en évidence et en accusation par ce mouvement, il vient néanmoins rappeler la persistance des oppositions de classes et infirmer les pronostics de moyennisation des sociétés occidentales. Si la notion de « classe (s) populaire(s) » reste à préciser autant que ses contours, ce à quoi on assiste depuis six mois, tant du côté des manifestants que de celui de l'État (de sa police et de sa justice notamment), confirme que l'existence de classes sociales aux intérêts antagonistes demeure bien une réalité en dépit des mutations majeures intervenues au cours des dernières décennies.



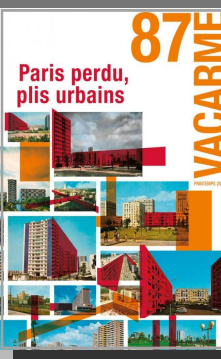
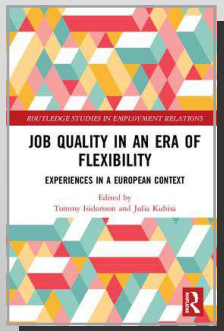
Credits : Jacqueline Macou/ Pixabay

Ce qu'illustre également ce mouvement social, ce sont les effets majeurs de la déstructuration de la classe ouvrière et du mouvement syndical en termes d'absence d'analyse globale, d'alternative crédible et de légitimité des différentes institutions et organisations. L'absence de repères, mais aussi de croyances dogmatiques, permet certainement de libérer des initiatives et de l'énergie, elle se paie en même temps de la difficulté à structurer le mouvement, à délimiter des revendications et à se doter de modalités de représentation même provisoires. Si sa durée, sa forme, ses aspirations et ses débordements autorisent à comparer cet événement aux conflits sociaux de 1968 ou de 1995, les différences majeures liées aux pertes de références et de structures sautent également aux yeux et confirment combien le monde a changé en ce début de XXI^e siècle. De son côté, l'absence de débouchés politiques capables à brève échéance de faire reculer les inégalités ayant suscité ce mouvement risque de favoriser l'extrême droite xénophobe jamais en reste d'explications

et de réponses aussi simplistes que dangereuses.

Pour ceux qui, comme les sociologues du CPN, sont attentifs aux réalités du travail et de l'emploi, aux inégalités socio-géographiques, aux phénomènes de domination et aux aspirations à l'émancipation, le mouvement des « gilets jaunes » suscite attention et intérêt. Cela nous avait conduits à lui consacrer une table ronde et un débat à l'occasion de nos Journées scientifiques en février dernier (cf. p. 14). Cela nourrit notre curiosité vis-à-vis des enquêtes menées par les équipes de sociologues et de politistes, qui suivent et analysent ce mouvement depuis des semaines. Cela rejoint enfin une partie des objets et des problématiques sur lesquels portent nos recherches tant au sujet du travail que de l'emploi ou des innovations sur les territoires que sur la question de l'émancipation qui traverse nos thématiques de réflexion et de débat.

Les membres du CPN ont publié :



BACHET Daniel, «Raison d'être des entreprises, normes comptables et choix politiques », *Revue Mouvements*, n°97, 2019.

BACHET Daniel, *Reconstruire l'entreprise pour émanciper le travail*, UPPR Editions, 2019.

BOUQUIN Stephen, « Job Quality in Europe » in T. Idorsson et J. Kuisa, *Job Quality in an Era of Flexibility*, Londres, Routledge, 2019.

BRUNET Philippe, *De la science à l'industrie. Cellules souches embryonnaires et biotechnologies en France*, Versailles, Quae, 2019.

BEURTHEY ROLANDE et COSTES LAURENCE, « Habitat participatif, habitat groupé », *L'Homme & la Société* n° 208, 2019, pp.271-283.

COHEN Grégory et OTT Manon , « La vie derrière les décombres » (carnet de photographies aux Mureaux) *VACARME* n° 87, 2019.

DURAND Jean-Pierre, « Interroger l'objet dominations dans le travail », », In G. Flocco, F. Mougeot, C. Ruffier (Dir.), *Le travail des dominations. De l'emprise aux résistances*. Octarès, 2019.

FLOCCO Gaëtan, « Les dominés de l'audit », *La Vie des idées*, 9 mai 2019. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Les-dominés-de-l-audit.html>

FLOCCO Gaëtan, Frédéric MOUGEOT et Clément RUFFIER (Coord.), *Le travail des dominations. De l'emprise aux résistances*, Toulouse, Octarès, 2019.

FLOCCO Gaëtan et GUYONVARCH Mélanie, « À quoi rêve la biologie de synthèse ? », *Socio*, 12 | 2019, p.49-72.

GLAYMANN Dominique, Coordination et introduction du dossier « L'interdisciplinarité dans les études du politique », avec Y. Palau. Dossier in *Studia Ubb. Europaea*, LXIII, 2019, 2, p. 7-200.

GLAYMANN Dominique, « La précarité et sa légitimation au cœur d'une domination économique et symbolique », In G. Flocco, F. Mougeot, C. Ruffier (Dir.), *Le travail des dominations. De l'emprise aux résistances*. Octarès, 2019, p. 177-191.

GOUSSARD Lucie et TIFFON Guillaume, « Remettre la domination capitaliste sur ses pieds – Du rôle de la critique dans les transformations du capitalisme » In G. Flocco, F. Mougeot, C. Ruffier (Dir.), *Le travail des dominations. De l'emprise aux résistances*. Octarès, 2019.

METZGER Jean-Luc, « Coworkers/Coworking », in Marie-Christine Bureau, Antonella Corsani, Olivier Giraud, Frédéric Rey (dir.), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, Teseo, 2019.

METZGER Jean-Luc et BOBOC Anca, « La formation continue à l'épreuve de sa numérisation », *Formation Emploi*, 2019, 145, pp. 101-118. URL : <https://www.cairn.info/revue-formation-emploi-2019-1-page-101.htm>

OTT Manon et VERMEERSCH Laure, « aux Mureaux, il était une fois les CROMS, entretien avec Birane, Diak, Mao & Salif, *VACARME* n° 87, 2019.

QUENSON Emmanuel, « L'approche par compétences dans l'enseignement supérieur. Interrogations sur l'efficacité des dispositifs », in Ahmed Ghouati, dir., *Professionnalisation des formations. Employabilité et insertion des diplômés du supérieur*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2019, p.31-45.

VALLÉE Réjane, *C'est quoi la magie du cinéma ?*, Nantes, Gulstream Editeur, "1, 2, 3, Partez !", 2019.

Entretiens :

COHEN Grégory et OTT Manon, « Filmer/Chercher aux Mureaux : rencontres et fabulations » (entretien réalisé par Marion Lary, Gaele Riiliard et Laure Vermeersch), *VACARME* n°87, 2019. URL : <https://vacarme.org/article3248.html>

DURAND Jean-Pierre, « Le nouveau combat de la qualité de vie au travail » entretien, les *Cahiers du BTP-CFEGC* (Dossier QVT), n° 130, avril 2019. URL : <http://www.cfegcbtnp.com/fr/publications.html?ref=1>

RECHERCHE

Le projet TIJeuD-40 (« Théâtre et insertion des jeunes en danger, 40 ans après »)

Dominique Glaymann, professeur des universités, chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay et Ruggero Iori, post doctorant au Printemps, Université UVSQ, Université Paris-Saclay

Le projet TIJeuD-40 (« Théâtre et insertion des jeunes en danger, 40 ans après ») est mené dans le cadre d'un partenariat entre deux laboratoires de sociologie (le CPN et le Printemps, de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) et le Théâtre du Fil. Cette « compagnie-école », inscrite dans l'espace de l'économie sociale et solidaire, développe depuis 40 ans des activités de formation plus ou moins formelle et de montage de spectacles théâtraux. Ses responsables sont demandeurs d'une telle recherche qui peut leur apporter une connaissance des parcours des anciens élèves. De leur côté, les chercheurs, sociologues du travail et de l'emploi, engagés dans cette recherche (Dominique Glaymann et Ruggero Iori), y voient une occasion d'analyser un cas particulier de relations formation-emploi et de modalités d'insertion professionnelle et sociale (un des axes de recherche du CPN) et d'observer les temporalités des parcours professionnels des sortants de cette formation (thématique centrale du PRINTEMPS).

Cette étude cherche à savoir ce que sont devenus les anciens élèves passés par cette école de théâtre, en observant en particulier celles et ceux qui y ont été inscrits dans le cadre d'une prise en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (la PJJ) ou l'aide sociale à l'enfance (l'ASE), jeunes qui ont vécu pour certains une expérience d'enfermement en milieu carcéral et plus globalement qui ont été identifiés comme étant « en danger ». Différentes questions sont ainsi

posées : quels ont été les parcours après cette formation (taux d'insertion professionnelle, reconversions professionnelles et sociales, etc.) ? Quelles ont été leurs expériences professionnelles ? Que leur a apporté cette formation ? Il s'agit à la fois de mesurer la nature ou l'absence de la relation formation/emploi, en spécialité comme en niveau, et d'évaluer l'efficacité d'un dispositif original de formation et d'insertion (coopération entre services publics et secteur associatif, dimension culturelle de la formation, expérience théâtrale, mixité sociale des élèves), en la reliant aux rapports sociaux d'âge, de genre, de classe, d'ethnicité...

L'enquête recourt principalement à des entretiens auprès des anciens élèves du Théâtre du Fil pour tenter de connaître un nombre significatif de leurs parcours personnels, familiaux et professionnels ainsi qu'avec des formateurs de la compagnie école et des éducateurs

de la PJJ ayant participé à cette action. Le dispositif intègre quelques étudiant.e.s de master de sociologie des deux universités. Contribuer à cette enquête peut en effet leur permettre d'expérimenter la construction et le suivi d'une « vraie » enquête inscrite dans un contrat de recherche.

Une première étape a visé à lister et retrouver les anciens élèves de cette école qui prône son caractère « anti-institutionnel », ce qui ne simplifie évidemment pas la tâche. L'analyse des archives de la compagnie-école a permis d'accéder aux listes d'une partie des élèves apprentis en constituant une base de 350 jeunes passés par la structure entre 1988 et 2018. Une nouvelle difficulté se présente ensuite pour retrouver des gens dont l'adresse a évidemment pu changer, et pour certains plus d'une fois. Enfin, les prises de contact et de rendez-vous sont à leur tour parfois complexes.

Les entretiens menés jusqu'à présent permettent de dégager plusieurs types d'entrée au Théâtre du Fil qui sont liés aux trajectoires des individus (prise en charge judiciaire et éducative, réseaux amicaux et familiaux, etc.) tout comme à l'histoire de cette structure pendant les trente dernières années (place de la prise en charge dans chaque cohorte, lieux de vie du théâtre et déménagements entre plusieurs structures, trajectoires des éducateurs et des professionnels du spectacle). Ils permettent également de mettre en exergue, selon les trajectoires singulières de ces apprentis et des acteurs qui les ont formés, l'articulation entre une idée de l'expérience théâtrale comme activité artistique et celle d'une expérience d'insertion ou de réinsertion sociale, dans le champ artistique ou non.

Le travail qui se poursuit confirme tout à la fois la grande richesse de l'objet étudié et la complexité de cette enquête.



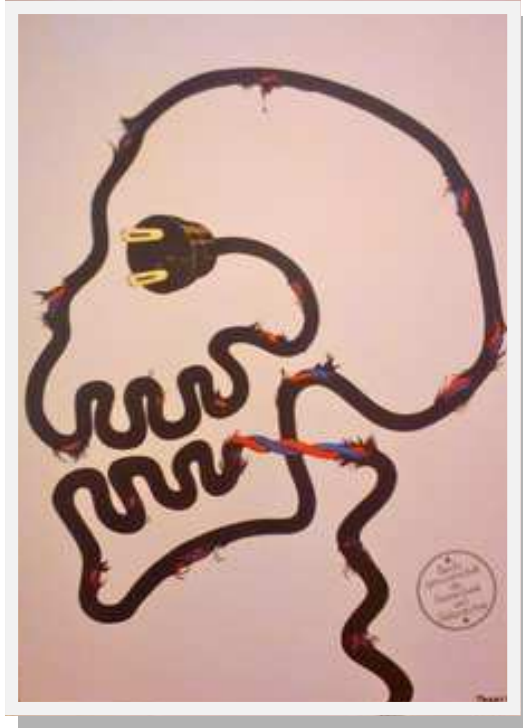
RÉFLEXION

La défense du « travail vivant » est un combat écologique

Stephen Bouquin, professeur des universités, chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

Depuis 1996, le 28 avril de chaque année, le mouvement syndical mondial rend hommage aux victimes des accidents et des maladies du travail. C'est en 2003 que le Bureau International du Travail a entrepris d'observer une « Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail »* en mettant l'accent sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Mis à part un reportage sur *France Inter* et quelques entrefilets dans la presse quotidienne, la question est largement passée sous silence par les grands médias et les pouvoirs publics.

Et pourtant... Un récent article sur *Mediapart* évoque l'hommage à un gilet jaune, David Beaujouan, chauffeur routier décédé pendant son travail d'un arrêt cardiaque, à 36 ans ! Il venait de rencontrer sa nouvelle compagne, Laure, 42 ans, mère célibataire de deux adolescents. Laure fut agent d'entretien pendant quinze ans, travaillant chaque matin de 5 heures à 13 heures en nettoyant les bureaux à Orléans, jusqu'à ce que ses épaules et ses genoux ne la tiennent plus : « *Je faisais les mêmes tâches depuis quinze ans. J'ai été déclarée inapte au travail il y a un an puis reconnue handicapée. Mais je ne supportais pas l'idée de n'être plus bonne à rien, alors je me suis jetée dans le mouvement des gilets jaunes* ». Cette histoire n'a rien d'anecdotique, tout comme celle racontée par Edouard Louis dans « *Qui a tué mon père* » (livre publié aux éditions du Seuil en 2018 et monté sur scène par Stanislas par an ! Dans les pays de Nordey en 2019).



Credits : Stephen Bouquin

Aujourd'hui, le travail « réellement existant » est une activité contrainte qui tend à épuiser les esprits, user et blesser les corps et va parfois jusqu'à tuer les personnes. Selon l'étude récente de l'OIT (avril 2019), chaque année, près de 2,5 millions de travailleurs meurent dans le monde à cause d'accidents de travail ou de maladies professionnelles. Même si cela est moins spectaculaire et moins médiatisé, les maladies cardiovasculaires (31%), cancers (26%), atteintes aux voies respiratoires sont les premières causes de mortalité, bien avant les accidents. La cohorte annuelle des travailleurs blessés, meurtris par des lésions et parfois handicapés à vie compte plus de 350 millions de personnes par an ! Dans les pays de

l'OCDE, le *burn out* (évoqué par le philosophe Éric Fiat dans son ouvrage *Ode à la fatigue* qu'il a présenté lors du séminaire du CPN du 17 mai dernier) semble devenir une épidémie. L'absence de définition médicale qui fasse consensus complique la récolte de données. Suivant une acception élargie, ne prenant pas seulement en compte les travailleurs en situation de *burn out* déclaré mais aussi celles et ceux qui sont en train de développer de façon « silencieuse » cette pathologie, près de 40% des actifs souffriraient ou auraient souffert d'un *burn out*. On sait que l'un de ses issues est « le suicide au travail » qui causerait chaque année en France la mort de 300 à 400 personnes (estimation évidemment très complexe à chiffrer).

Le néolibéralisme n'aime pas le « travail vivant », sauf pour en extraire de la valeur, avec ou sans consentement. Selon les enquêtes de la DARES (ministère du Travail) ou encore la Fondation Européenne pour l'Amélioration des Conditions de vie et de Travail (dite de « Dublin », composée de façon paritaire), on observe depuis la crise financière de 2008 une nette dégradation des conditions de vie et de travail. Cela corrobore les analyses du BIT qui voient l'exposition à des produits toxiques (particules fines, produits chimiques, exception faite de l'amiante) augmenter tandis que l'on travaille de plus en plus fréquemment au sein d'organisations nocives pour le corps et l'esprit : que ce soit au niveau des douleurs lombaires, sciatiques, les TMS ou encore du syndrome d'épuisement psychique, la tendance est globalement à la hausse d'environ 15%. L'intensité au travail augmente aussi. En France, de 1984 à 2016, la part de salariés qui déclarent que leur rythme de travail est imposé par le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce est passée de 2,6% à 18%. Le travail à la chaîne et le flux tendu atteignent le secteur des services, des supermarchés à la logistique. La proportion de salariés qui répètent continuellement une même série de gestes ou d'opérations est passée de 27,5% en 2005 à 42,7% en 2016. La part de salariés déclarant avoir un rythme de travail imposé par un contrôle ou un suivi informatisé est passé de 25% en 2005 à 35% en 2016.

(suite à la page 5)

* <https://www.journee-mondiale.com/145/journee-mondiale-sur-la-securite-et-la-sante-au-travail.htm>

** Organisation internationale du Travail, *La sécurité et la santé au cœur de l'avenir du travail*. Genève, BIT, avril 2019. En ligne : https://www.ilo.org/safework/events/safeday/WCMS_686645/lang-en/index.htm

RÉFLEXION

La défense du « travail vivant » est un combat écologique (suite)

Stephen Bouquin, professeur des universités, chercheur au CPN, Univ Evry, Université Paris-Saclay

La proportion de salariés qui disent « devoir fréquemment abandonner une tâche pour une autre tâche non prévue » est passée de 48,1% en 1991 à 65,4% en 2016. La part des salariés qui déclarent « un rythme de travail imposé par une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate » a plus que doublé passant de 28% en 1984 à 58% en 2016. La part des salariés qui déclarent recevoir des ordres contradictoires est passée de 41,7 en 2005 à 44,7% en 2016. Les solutions qu'il faut forcément trouver face à ces difficultés, sont souvent bricolées, individuelles et clandestines alors que l'erreur se paie cher. En effet, 63% des répondants estiment qu'une simple erreur au travail pourrait entraîner « des sanctions », ce chiffre était inférieur de 12 points en 1996.*

La flexibilité continue à se diffuser dans les entreprises, les secteurs et les métiers. Même si la norme de l'emploi typique demeure le CDI à temps complet, le temps de travail effectif varie suivant les aléas du carnet de commande tandis que les temps contraints (astreinte, transport, etc.) augmentent. Le cumul de ces deux tendances contribue à la dislocation des rythmes collectifs (famille, liens sociaux, loisirs) et à un envahissement par le travail de la sphère « hors travail ». Les objets nomades (smartphones et ordinateurs portables) contribuent à ce que cela ne s'arrête jamais...

« Ne pas perdre sa vie à la gagner » fut un des slogans phares des années 1970. Si il ne résonne plus tellement aujourd'hui, c'est parce qu'il

faut ne pas perdre pied au boulot si l'on veut garder sa place et échapper au chômage. Chacun est incité à viser une petite augmentation voire une promotion, de manière à se maintenir à flot financièrement, à rembourser les dettes contractées pour l'achat d'un pavillon ou d'une voiture. Parfois, pour « rester dans le match », il est préférable de s'y donner à cœur joie, ou de prendre des produits dopants. Là aussi, les indicateurs grimpent depuis quelques années.

Déjà bien avant « la décennie perdue » 2008-2018, le travail avait été réhabilité comme « la première des vertus ». S'impliquer rend le travail plus passionnant, cela donne du sens et puis, cela donne droit à une reconnaissance... Pour les métiers créatifs, ingénieurs ou techniciens, l'amour du travail bien fait est un puissant moteur. Or, le « régime économique de réalité » (expression empruntée à Danilo Martuccelli)** finit par perdre sa pertinence aux yeux des salarié.e.s au vu des réalités vécues. Quand les gilets jaunes entonnent leur hymne « On est là – On est là – Pour l'honneur des travailleurs et une vie meilleure ... », ils expriment avec force ce qui fonde et rend légitime leur révolte sociale : le droit à l'existence, à une vie digne. Au cœur de ce combat, il y a l'expérience répétée que le travail, qu'on l'aime ou pas, ne le permet plus.

À bien y réfléchir, le slogan écologiste « nous ne défendons pas la nature – nous sommes la nature qui se défend » s'applique non seulement à l'action en faveur de la santé et la sécurité au travail mais plus largement à celui qui revendique le droit d'avoir une vie digne.



Credits : Stephen Bouquin

L'être humain est un métabolisme vivant qui fait partie de la nature. L'opposition homme-nature se fonde sur la négation de notre existence en tant qu'être naturel. Or, il existe une unité dialectique entre l'humain et la nature qui s'applique également au travail humain et à la condition laborieuse. Ce que Karl Marx avait bien compris lorsqu'il tentait de « briser le code » du capital : « Le travail est d'abord un procès qui se passe entre l'homme et la nature, un procès dans lequel l'homme règle et contrôle son métabolisme avec la nature, par la médiation de sa propre action. Il se présente face à la matière naturelle comme une puissance naturelle lui-même. Il met en mouvement les forces naturelles de sa personne physique, ses bras et ses jambes, sa tête et ses mains, pour s'approprier la matière naturelle sous une forme utile à sa propre vie. Mais, en agissant sur la nature extérieure et en la modifiant par ce mouvement, il modifie aussi sa propre nature. (...) Le procès de travail est la condition naturelle éternelle de la vie des hommes » (Marx, *Le Capital*, Livre 1, PUF, 2014, p. 199).

L'actuel capitalisme néolibéral est un système prédateur qui épuise non seulement les sols et les océans, pollue l'atmosphère, détruit la biodiversité mais qui en fait autant avec l'humain, en assujettissant et en épuisant ce dernier en tant que « ressource humaine ». Revendiquer le droit à l'existence et agir pour préserver l'équilibre de l'écosystème ne forment donc qu'un seul et même engagement tout aussi écologique que social.

* https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef1634en.pdf

** Martuccelli D. *Les sociétés et l'impossible. Les limites imaginaires de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2014.